



CSW67 – Contribution du Belgian Disability asbl (BDF)

Innovation et changement technologique et éducation à l'ère numérique pour parvenir à l'égalité de genre et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles

Plus que jamais, les citoyens ont accès à la technologie numérique et utilisent des services numériques. Cependant, cela ne se traduit pas par une augmentation des compétences numériques.

« ...plus que jamais, les citoyens ont accès au numérique et utilisent des services digitaux. Cela ne se traduit toutefois pas par une augmentation des compétences numériques. En outre, les personnes vulnérables sur le plan socio-économique et culturel bénéficient moins de la numérisation croissante que les personnes privilégiées. De nombreuses personnes, en particulier les plus vulnérables, rencontrent des difficultés à prendre ce train digital en marche... » <https://kbs-frb.be/fr/barometre-inclusion-numerique-2022>

Faibles compétences numériques et vulnérabilité socio-économique

Le lien entre manque de compétence numériques et le fait d'être dans une situation de vulnérabilité socio-économique est avéré comme l'on clairement démontré les constatations du *Baromètre de l'inclusion numérique* publié par la Fondation Roi Baudouin, le *Baromètre de la maturité numérique des citoyens wallons* publié par Digital Wallonie en de *Digimeter 2020* publié par IMEC pour la Flandre¹.

En outre, les personnes vulnérables sur le plan socio-économique et culturel profitent moins de la numérisation croissante que les personnes plus privilégiées. De nombreuses personnes, notamment les plus vulnérables, rencontrent des difficultés pour sauter dans le « train express numérique ». Il

¹ Fondation Roi Baudouin, *Baromètre de l'inclusion numérique*, <https://media.kbs-frb.be/nl/media/9837/Digitale%20Inclusie.%20Barometer%20Digitale%20Inclusie%202022>
<https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/citoyens2021/>
<https://www.imec.be/nl/vlaamse-innovatiemotor/kennisuitwisseling/techmeters/digimeter/digimeter-2020>



est essentiel de mettre en place, rapidement les mesures utiles pour limiter rapidement un « effet boule de neige ».

Depuis de nombreuses années, les organisations membres du BDF tentent de minimiser la fracture numérique en proposant des formations à leurs membres, sans distinction de genre. Elles font de leur mieux, mais c'est beaucoup trop peu alors que, dans le même temps, l'évolution de notre société vers le « tout numérique » connaît une accélération phénoménale.

Si nos gouvernements souhaitent la mise en place d'une réelle société numérique, ils doivent en garantir l'accès à tous et accroître les budgets de formation dans la même proportion, ce qui est loin d'être le cas ! Faute d'une réaction rapide, la fracture numérique ne sera plus seulement une réalité, mais une catastrophe pour une large part de la population dont font partie de nombreuses femmes et jeunes filles en situation de handicap.

Fracture digitale et personnes en situation de handicap

La fracture numérique constitue un thème de travail essentiel pour le BDF et ses organisations membres. Il s'est impliqué, notamment, dans la rédaction de *l'Appel de la société civile en faveur du Règlement européen sur l'intelligence artificielle (Artificial Intelligence Act ou AIA)*² et a fait de la fracture numérique le thème central de son assemblée générale du 17 mars 2022³.

L'implication du BDF a, en partie, alimenté le travail du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH) qui a débouché sur une importante note de position *La fracture digitale de 2022*⁴ qui met bien en lumière les différents aspects de la fracture numérique pour les personnes en situation de handicap, sans distinction de genre, cependant...

Femmes et jeunes filles en situation de handicap victimes de la fracture digitale

Faute d'un travail spécifique tenant compte de la spécificité « genre », le BDF est obligé de se livrer ici à une extrapolation. Néanmoins, celle-ci peut être considérée comme correspondant raisonnablement à la réalité.

² Déclaration commune du 30/11/2021: <https://edri.org/our-work/civil-society-calls-on-the-eu-to-put-fundamental-rights-first-in-the-ai-act/>

³ Belgian Disability Forum, 17/03/2022 - Assemblée générale du BDF : pour une transition numérique « humain admis », <https://bdf.belgium.be/fr/actualite/17-03-2022-assemblee-generale-du-bdf-pour-une-transition-numerique-%C2%AB-humain-admis-%C2%BB.html>

⁴ Conseil Supérieur <https://ph.belgium.be/resource/static/files/Notes%20de%20position/2022-06-note-de-position-fracture-numerique.pdf>



En effet :

1. Le baromètre de l'inclusion numérique pointe clairement que les femmes avec un revenu modeste constituent le groupe le plus en danger par rapport à la fracture digitale⁵.
2. Les études réalisées, notamment, par les organes de l'ONU montrent la distorsion existante entre le potentiel des femmes et jeunes filles handicapées par rapport au digital et la réalité de vie : les jeunes filles de 14 ans ont de meilleures scores pour l'apprentissage digital que les garçons. Pourtant les femmes et jeunes filles ont 25% de chances en moins que les hommes et les garçons de faire des choses élémentaires avec les technologies de la communication et 13 fois moins de chances de déposer un brevet pour une innovation technologique⁶.
3. Les femmes et jeunes filles en situation de handicap constituent l'un des groupes les plus à risque en matière de discrimination dans la société belge, notamment au niveau de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi, autant de domaines qui sont très importants par rapport à l'autonomie digitale⁷.

Étant donné que de nombreuses femmes et jeunes filles en situation de handicap sont souvent victimes de discriminations multiples, le BDF estime qu'elles souffrent au moins 25 % de plus de la fracture numérique que les hommes en situation de handicap.

Les femmes et les jeunes filles en situation de handicap constitue l'un des groupes les plus vulnérables de notre société. La fracture numérique les frappe donc de manière particulièrement cruelle.

La fracture numérique est une réalité. De nombreuses innovations technologiques ne sont pas accessibles aux femmes et jeunes filles en situation de handicap. Les femmes ont moins de possibilités d'éducation, les femmes handicapées encore moins. Ils n'ont donc pas toujours la même culture numérique, ce qui les empêche parfois de suivre l'évolution de la société en matière de numérisation :. numérisation des services administratifs (gouvernementaux), numérisation des emplois, des procédures de recrutement, des services publics en général.

L'éducation peut devenir plus accessible grâce à la numérisation, mais cette numérisation doit alors être accessible à tous. La fracture numérique doit être

⁵ Fondation Roi Baudouin, *Op Cit. Loc. Cit*, p28.

⁶ BAUCHER (H.), *Réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes par l'éducation*, décembre 2020 <https://journals.openedition.org/ries/9930>

⁷ Belgian Disability Forum, asbl, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/C/BEL/7), Position des conseils d'avis représentant les personnes handicapées, <https://bdf.belgium.be/media/static/files/2014-01-23---cedaw---rapport-alternatif---belgique.pdf>



prise en compte et tout doit être fait pour éviter qu'elle se creuse et, idéalement, pour la combler.

D'une manière générale, chaque personne devrait pouvoir choisir équitablement entre l'option numérique et l'option non numérique en matière de services et d'éducation, ce choix ne devant pas conduire à des résultats différents voire moins bons.

La nécessité de pouvoir choisir son mode d'interaction au monde est important pour toutes les sous catégories de la population. Mais elle est cruciale pour beaucoup de femmes âgées en situation de handicap. Sociologiquement, elles sont plus nombreuses que les hommes. Si elles n'ont pas acquis de culture du numérique durant ce que l'on a coutume d'appeler la « vie active », il est quasiment impossible qu'elle l'acquière par après.

La possibilité de choisir entre l'interaction digitale ou analogique doit absolument perdurer selon

Une réalité à objectiver, d'urgence

Le BDF regrette vivement de ne pouvoir présenter une étude complète (ou des études sur base régionale) sur la thématique cruciale des femmes et jeunes filles en situation de handicap face à la fracture numérique.

Il n'est malheureusement pas financé ni équipé pour mener à bien un tel travail dans des délais suffisamment courts pour qu'ils puissent permettre aux gouvernements en place de prendre la mesure de l'urgence qu'il y a à agir ou à modifier fondamentalement l'objectif apparemment poursuivi d'arriver à une société « tout numérique ».

Il demande donc aux gouvernements belges de financer une ou plusieurs études sur l'accessibilité numérique pour les personnes en situation de handicap, avec une analyse spécifique de l'impact des discriminations multiples.

Conclusion

Les femmes et les jeunes filles en situation de handicap doivent avoir toutes les chances de s'épanouir dans le domaine numérique, tant dans l'enseignement que dans l'emploi que dans la vie de tous les jours. La numérisation, quant à elle, peut permettre aux femmes et aux jeunes filles en situation de handicap d'avoir un meilleur accès à toute la vie en société, à commencer par l'éducation et le marché du travail. Les produits numériques doivent donc être accessibles à tous, tant au niveau pécuniaire qu'au niveau de leur utilisabilité.



Pour autant, la numérisation ne peut avoir un caractère exclusif. Si tel devait être le cas, elle deviendrait très rapidement un accélérateur d'exclusion et d'isolement social...

Les femmes et les jeunes filles en situation de handicap ne sont évidemment pas la seule "catégorie" défavorisée dans la société. C'est le rôle du BDF d'attirer l'attention sur leurs besoins particuliers. Le concept d'intersectionnalité est important à leur niveau. Lorsque les différents aspects d'une identité se croisent, avec des conséquences qui peuvent être bonne ou mauvaises, bonnes et mauvaise, souvent.

Les femmes et les jeunes filles en situation de handicap ne peuvent pas être oubliées dans la course au développement technologique que nous connaissons actuellement : parce qu'elles sont des femmes et parce qu'elles ont un handicap auquel la société n'est souvent pas adaptée.